

Procès-verbal de la séance d'installation des Autorités communales Commune à Conseil général - législature 2021 – 2026

Commune de Nollens

Séance du 21 avril 2021 à 20 h.15

Lieu Salle du Conseil de Nollens

1. Accueil

Les citoyennes et citoyens remplissant les conditions légales, ainsi que les conseillers municipaux élus le 7 mars 2021, ont été convoqués par ordre de la préfecture, pour se réunir ce jour afin de procéder :

- à l'assermentation des membres du Conseil général
- à l'assermentation des membres de la Municipalité
- aux nominations légales

La liste des citoyennes et citoyens remplissant les conditions légales pour faire partie du Conseil ainsi que la liste des conseillers municipaux élus sont mises à la dispositions de Madame la Préfète.

Il est constaté que les élections du 7 mars 2021 n'ont donné lieu à aucun recours.

Madame la Préfète, Andrea Arn, préside les opérations, elle souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Elle déclare la séance ouverte.

2. Désignation d'un/une secrétaire de séance

Elle désigne comme secrétaire provisoire : Mme / M. Angèle Deillon

3. Désignation de deux scrutateurs/trices de séance

Elle fait appel aux scrutateurs provisoires : Mme / M. Juan Merino

Mme / M. Zara Flemigni

4. Appel

Il est procédé à l'appel.

5. Assermentation des membres du Conseil

L'assemblée se lève pour l'assermentation des membres du Conseil général.

Madame la Préfète donne lecture de la formule de serment prescrit à l'article 9 de la Loi sur les communes. Il est procédé à l'appel selon la liste des citoyennes et citoyens remplissant les conditions légales.

A l'appel de son nom, chacun/une solennise la promesse. Il/elle est de ce fait installé/e membre du Conseil général pour entrer en fonction le 1^{er} juillet 2021.

Les membres absents seront assermentés lors de la première assemblée où ils se présenteront.

Nombre de membres assermentés :38..... dont la liste est jointe au PV.

6. Assermentation des membres de la Municipalité

Madame la Préfète félicite les conseillers/ères municipaux/ales pour leur élection, puis, après s'être assurée qu'il n'y a entre les élus/es aucun degré de parenté prohibé selon l'article 48 de la Loi sur les communes, donne lecture du serment prescrit aux articles 9 et 62 de la dite loi.

Municipales / municipaux : Mme/M. Christelle Meyer
Mme/M. Anne Debrauwer
Mme/M. Barbara Lüthi
Mme/M. Nicole Meyer
Mme/M. Gabriel Reber

A l'appel de son nom, chaque municipal/e solennise la promesse. Il/elle est de ce fait installé/e pour entrer en fonction le 1^{er} juillet 2021.

7. Assermentation du/de la Syndic/que

A l'appel de son nom, le Syndic/la Syndique solennise la promesse. Il/elle est de ce fait installé/e pour entrer en fonction le 1^{er} juillet 2021.

Syndic/que : Mme/M. Gabriel Reber

8. Election du/de la Président/e du Conseil

En préambule, Madame la Préfète donne quelques renseignements sur les dispositions des articles 11 et 12 de la Loi sur les communes concernant le mode du scrutin. Elle rappelle que le/la Président/e est élu/e pour un an. Elle attend les propositions de candidatures.

Le nombre de candidat/e est égal au siège à repourvoir : le Conseil accepte l'élection tacite oui
non

Election au scrutin

1^{er} Tour (majorité absolue)

Bulletins délivrés : rentrés : blancs : nuls :
valables : majorité :

Candidat/e n°1 Mme/M. obtient voix

Candidat/e n°2 Mme/M. obtient voix

Candidat/e n°3 Mme/M. obtient voix

2^{ème} Tour éventuel (majorité relative)

Bulletins délivrés : rentrés : blancs : nuls :
valables :

Candidat/e n°1 Mme/M. obtient voix

Candidat/e n°2 Mme/M. obtient voix

Candidat/e n°3 Mme/M. obtient voix

Est élu/e : Mme / M. Linda Baudin par voix / tacitement

9. Election du/de la secrétaire du Conseil

Madame la Préfète rappelle que le/la secrétaire du Conseil est élu/e pour la durée de la législature. Il/elle peut être choisi/e en dehors du Conseil. Elle attend les propositions de candidatures.

Le nombre de candidat/e est égal au siège à repourvoir : le Conseil accepte l'élection tacite oui/
non

Election au scrutin

1^{er} Tour (majorité absolue)

Bulletins délivrés : rentrés : blancs : nuls :
valables : majorité :

Candidat/e n°1 Mme/M..... obtient voix

Candidat/e n°2 Mme/M..... obtient voix

Candidat/e n°3 Mme/M..... obtient voix

2^{ème} Tour éventuel (majorité relative)

Bulletins délivrés : rentrés : blancs : nuls :
valables :

Candidat/e n°1 Mme/M..... obtient voix

Candidat/e n°2 Mme/M..... obtient voix

Candidat/e n°3 Mme/M..... obtient voix

Est élu/e : Mme / M. Angèle Deillon par voix / tacitement

Il est constaté qu'il n'existe aucun degré de parenté prohibé selon l'article 12 LC entre le/la président/e et le/la secrétaire.

Le procès-verbal est lu et approuvé séance tenante.

Madame la Préfète remercie l'assemble et se retire après avoir remis la présidence au nouveau/ à la nouvelle président/e du Conseil pour les points suivants de l'ordre du jour.

La Préfète :



Le/la Secrétaire provisoire :



Annexe : liste des membres



Conseil Général de Mollens

LEGISLATURE 2021 - 2026

PROCES-VERBAL D'INSTALLATION DU CONSEIL GENERAL ET DE LA MUNICIPALITE DE LA COMMUNE DE MOLLENS

MERCREDI 21 AVRIL 2021

Présidence par Linda Baudin.

La deuxième partie de cette séance est ouverte à 20h45.

Ordre du jour :

10. Election du/de la Vice-Président/e du Conseil Général
11. Election de deux scrutateurs/trices ainsi que de deux scrutateurs/trices suppléants/es
12. Election de la commission de gestion
13. Election de la commission de recours en matière d'impôts et de taxes
14. Election de la commission des bâtiments
15. Nomination des délégués/es dans les associations intercommunales

* * * * *

10. Election du /de la Vice-Président/e du Conseil Général :

Mme Marie-Claude Delorme est tacitement élue Vice-Présidente. Cette élection est approuvée par applaudissements des membres du Conseil Général.

11. Election des scrutateurs/trices et des suppléants/es :

Nomination à main levée d'une scrutatrice et d'un scrutateur et deux scrutatrices suppléantes :

- Scrutateurs : Mme Zara Flamigni et M. Hervé Le Pezennec
- Scrutateurs suppléants : Mmes Eve-Marie Ammeter et Joëlle Wacht

Ces élections sont approuvées par applaudissements des membres du Conseil Général.

12. Election de la commission de gestion :

La **Commission de gestion** pour la législature 2021-2026 est nommée à main levée :

Membres : MM. Thierry Meyer, Nicolas Bally, Marc Solbes, Vincent Barbay et Claude-Alain Zanchi.

La constitution de la Commission de gestion est approuvée par applaudissements des membres du Conseil Général.

13. Election de la commission de recours en matière d'impôts et de taxes :

La **Commission de recours impôts et taxes** pour la législature 2021-2026 est nommée à main levée :

Membres : MM. Jean Wagner, Hervé Le Pezennec et Mme Séverine Dehais sont élus.

La constitution de la Commission de recours en matière d'impôts et taxes est approuvée par applaudissements des membres du Conseil Général.

14. Election de la commission des bâtiments:

La Commission des bâtiments pour la législature 2021-2026 est nommée à main levée :

Membres : M. Jean-Marcel Cuvit, Mmes Francine Meyer, Séverine Dehais et MM. Nicolas Bally et Grégory Santschy sont élus.

La constitution de la Commission des bâtiments est approuvée par applaudissements des membres du Conseil Général.

15. Nomination des délégués/es dans les associations intercommunales :

Une déléguée et une suppléante de l'**ASIABE** pour la législature 2021-2026 sont désignées à main levée.

Membre : Mme Joëlle Wacht
Suppléante : Mme Zara Flamigni

Deux délégués et un suppléant de l'**AIEBBM** pour la législature 2021-2026 sont désignés à main levée.

Membres : MM. Jean-Marcel Cuvit et Alexandre Rosset
Suppléant : M. Claude-Alain Zanchi

La nomination des délégués/es dans les associations intercommunales est approuvée par applaudissements des membres du Conseil Général.

La séance est levée par la Présidente à 20h55.

Elle remercie les membres du Conseil et de la Municipalité et invite ceux qui le désirent à prendre un exemplaire du règlement du Conseil Général, mis à disposition.

La Présidente :

Linda Baudin



La Secrétaire :

Angèle Deillon



Conseil Général de Mollens

SEANCE D'INSTALLATION DES AUTORITES COMMUNALES

POUR LA LEGISLATURE 2021 – 2026

MERCREDI 21 AVRIL 2021

Liste des membres du Conseil Général assermentés

1	BALLY	Christine
2	BALLY	Raymond
3	BARBAY	Vincent
4	BAUDIN	Linda
5	BERGUER	Jean-Marc
6	BERGUER	Lyne
7	CUVIT	Rose
8	DEHAIS	Séverine
9	DELORME LE PEZENNEC	Marie-Claude
10	GASTEINER	Tamara
11	LANG	Pierre
12	LE PEZENNEC	Hervé
13	MEYER	Francine
14	MEYER	Thierry
15	PIANA	Gilberte
16	PILLOUD	Philippe
17	REBER	Gabriel
18	SOLBES	Marc
19	THEVENAZ	Rémy
20	WACHT	Joëlle
21	WACHT	Sébastien
22	WAGNER	Jean
23	ZANCHI	Pierre
24	ZBINDEN	Claire-Lise